

Association des Amis de la maison des enfants de l'Assistance publique et des nourrices

Lettre d'info

n°18

**

JUIN

2020

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
La vie de l'association

Pages 4 à 7
Travaux de recherche

Pages 8 à 9
Témoignage

Pages 10 et 11
Regard d'aujourd'hui

Page 12 et 13
Les projets en cours

Page 14
Retour sur la saison
2019 au musée

Page 15
Programme 2020

EDITO de la Présidente

Notre pays, comme plus de la moitié des habitants de la planète, a été soumis au confinement. Au-delà des contraintes matérielles, de l'éloignement ou de la proximité imposés aux familles, l'essentiel reste évidemment de préserver la santé de chacun et de faire en sorte d'éviter une catastrophe sanitaire.

A l'heure actuelle nous ne pouvons garantir aucune date, la programmation, déjà délicate habituellement, s'avère très aléatoire.

Dans ce contexte inédit, il n'a pas été possible de maintenir la tenue de l'Assemblée générale du 18 avril. Nous vous informerons d'une nouvelle date dès que possible. Notez déjà que le 24 octobre nous devrions nous retrouver au Vieux Morvan à Château-Chinon pour le repas annuel de l'association. Vous recevrez une fiche d'inscription dans le courant de l'été. Quant à votre soirée du 24 octobre, réservez-la pour le spectacle des Contes givrés à la salle des fêtes d'Alligny : « 42,195, une histoire de marathon » par Marc Buléon.

De nombreuses informations vous attendent dans ce 18ème numéro, un peu particulier, de la Lettre d'info dont je vous souhaite bonne lecture.

Au plaisir de vous retrouver au musée dès que possible, pour déguster les crêpes de François par exemple...et puis les fameuses madeleines... Restez prudents et en bonne santé.



membre du
réseau
écomusée
morvan

L'ASSOCIATION

Ce qu'il faut savoir, comment ça marche ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres confirmant leur engagement en 2020 :

Bonnaire Roland.....	Secrétaire-adjoint
Cadot Maurice.....	Membre
Chalandre Martine.....	Présidente
Cortet Jean-Pierre.....	Trésorier
Delmer Colette.....	Vice-présidente, secrétaire-adjointe
Grosche Marie-Christine.....	Membre d'honneur
Le Kernau Liliane.....	Membre
Le Mellot René.....	Trésorier-adjoint
Michel Gisèle.....	Vice-présidente, secrétaire
Millot Alain.....	Membre et recherches
Millot Jocelyne.....	Vice-présidente et recherches
Picard Ginette.....	Membre
Régnier Yvette.....	Membre
Taris Claude.....	Membre
Vergnes-Roué Martine.....	Membre

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration sera voté lors de notre Assemblée générale 2020. Deux sièges vacants sont à pourvoir ; si vous souhaitez porter votre candidature, faites-vous connaître en envoyant un mail à asso-map@museedesnourrices.fr

ADHESION

La cotisation minimale est de 12€ par personne ; 20€ pour un couple.

Le paiement par chèque est à privilégier. Chèque à l'ordre de « Asso MAP » à adresser à :

Association des Amis de la maison
des enfants de l'Assistance publique et des nourrices
Mairie - 58230 - ALLIGNY-en-MORVAN

DEUX RENDEZ-VOUS ANNUELS

Chaque année l'association se réunit en deux occasions :

- Pour l'Assemblée générale au printemps. Suite à l'annulation du 18 avril 2020, nous vous proposerons une nouvelle date dès que nous aurons davantage d'informations sur la reprise des activités dans le contexte de pandémie covid-19.
- Pour le repas annuel à l'automne. Cette année, le déjeuner se tiendra le 24 octobre 2020 au Vieux-Morvan à Château-Chinon.

3 ENTITES POUR 1 MUSEE

Dès que l'idée d'une maison thématique dédiée à l'histoire des nourrices et des enfants assistés a été formulée au sein de l'Ecomusée du Morvan, trois entités se sont réunies pour permettre la mise en œuvre du projet.

- notre association pour la partie recherche et animation ;
- la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs pour la partie fonctionnement et lieu de vie ;
- le Parc naturel régional du Morvan pour la partie scientifique.

Aujourd'hui encore, ces trois structures œuvrent de concert pour faire vivre le Musée sur le territoire et faire reconnaître notre histoire à l'échelle nationale.

Réaffirmant les enjeux sociétaux portés par les musées, le nouveau projet scientifique et culturel du Réseau Ecomusée du Morvan a été adopté en 2019. Une nouvelle identité graphique a été créée pour le réseau et un programme d'actions a été validé par les élus, nous garantissant de belles perspectives pour les années à venir !



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX ACTIVITES DE NOTRE ASSOCIATION ?

Faites-vous connaître :

CONTACT

Association des Amis de la maison
des enfants de l'Assistance publique
et des nourrices
Mairie - 58230 Alligny-en-Morvan
Présidente : Martine CHALANDRE
asso-map@museedesnourrices.fr

MERCI A TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT !

LA VIE DE L'ASSOCIATION

PREMIER «BALUSCULE» DES BENEVOLES DE L'ECOMUSEE DU MORVAN



Le 15 janvier dernier à Saint-Brisson, les bénévoles des différentes maisons à thème et sites associés du réseau Ecomusée du Morvan ont été invités à un baluscule en remerciement de leur implication.

Mais qu'est-ce donc qu'un baluscule ? La formule est empruntée à la Maison du Patrimoine Oral. Il s'agit tout simplement d'un moment agréable et convivial agrémenté de contes, musiques, récits, chants, à la libre participation de chacun.

Dans l'ambiance chaleureuse du Bistrot du Parc, nous étions une quarantaine à nous retrouver et à échanger autour de la galette des rois. Cette rencontre a également été l'occasion de rappeler que sans l'engagement des bénévoles, l'animation des différents sites de l'Ecomusée du Morvan ne pourrait pas être celle qu'elle est. Un grand merci à tous !

Photo : Le Baluscule des bénévoles _ © Ecomusée du Morvan

HOMMAGES



C'est le 18 octobre 2019 que **Geneviève Bondoux**, dans sa quatre-vingt quinzième année, nous a quittés.

Née à Paris dans le 13ème arrondissement, elle fut placée à seulement quelques jours dans une famille morvandelle à Arleuf. Elle y grandit entourée d'une grande affection.

Devenue nourrice puis assistante maternelle, simple question de changement de vocabulaire administratif, elle a accueilli près de soixante-quatre enfants dans sa modeste ferme de Gien-sur-Cure. « Je voulais rendre à ces enfants ce que, moi, j'avais reçu dans ma famille d'accueil » nous disait-elle en 2016.

Elle est restée en contact avec beaucoup d'entre eux, et ils étaient nombreux pour ses obsèques à Gien. Plus qu'une source de revenus, elle a recrée grâce à ces enfants la famille élargie dont elle rêvait.

Photo : (c) AssMat Magazine, 2016

Nous avons appris le récent décès d'**André PARIS** dans sa quatre-vingt dix-septième année.

Fervent défenseur du patrimoine et du territoire, il était impliqué dans de nombreuses associations et instances dont le Parc naturel régional du Morvan, l'académie du Morvan et notre association. Reconnu pour ses écrits sur l'histoire locale, il aimait partager ses connaissances au travers de ses recherches.

Parmi ses nombreux engagements, il s'était mobilisé à nos côtés pour la création du musée. A Corancy, son village de résidence, il incarnait une personne-ressources incontournable ; il y avait notamment fondé l'association de sauvegarde de l'église Saint-Euphrône et de la chapelle de Faubouloin.

Photo : (c) LeMorvandiau



LES TRAVAUX DE L'ASSOCIATION



Alain MILLOT au centre-ressources du musée

Lors de notre Assemblée générale en avril 2019, Alain MILLOT - membre du Conseil d'Administration - nous avait présenté ses recherches sur les enfants assistés de la Seine placés dans les villages du Morvan. Avec Marie-Laure LAS VERGNAS (auteure notamment de « Histoire de l'agence d'Avallon des enfants assistés de la Seine », 2012), ils ont poursuivi le travail de dépouillement des archives parisiennes. Ils nous livrent ici leurs avancées et leur analyse.

Vous le comprendrez à la lecture de cet article, c'est un travail colossal et minutieux qui a été entrepris par les membres de notre association. Un grand merci aux personnes impliquées.

Enfants « assistés » placés en Bourgogne par les organismes sociaux parisiens.

L'analyse des registres paroissiaux pré révolutionnaires, puis des registres d'état civil jusqu'au début du 20ème siècle montre que de nombreux enfants issus de la région parisienne ont été placés chez des nourrices morvandelles au cours des deux derniers siècles. Pour beaucoup de ces enfants, surtout dans les premiers temps, le voyage était malheureusement sans retour en raison du taux de mortalité très important constaté à l'époque. Heureusement que d'autres, probablement plus résistants, ont eu la chance de survivre et se sont ensuite installés définitivement dans notre région pour créer une famille.

C'est un sujet qui a souvent intéressé les historiens locaux et qui a fait l'objet de nombreux écrits sans qu'aucun des auteurs, à notre connaissance, n'ait réalisé préalablement un dénombrement précis de la localisation de ces enfants dans l'ensemble des communes de Bourgogne en général et du Parc naturel régional du Morvan (PNRM) en particulier. Dans les rares cas où des chiffres sont avancés, ils sont toujours très globaux et ne permettent pas de comprendre dans le détail le parcours des enfants, leur espérance de vie en fonction des époques, ou les différentes étapes qui pouvaient conduire à un mariage, à un métier et/ou à une installation définitive dans notre région.

Nous avons souhaité par la présente étude analyser les principaux documents disponibles pour essayer de mieux comprendre comment ces enfants, souvent désignés sous le nom de « Petits Paris », ont apporté au Morvan du sang neuf, et ont contribué de manière significative à l'évolution de notre région.

Les archives relatives à la vie de tous les enfants ciblés par notre étude sont exclusivement en région parisienne et l'étude des documents a nécessité leur numérisation préalable par des bénévoles de notre Association, Hélène GUILLON dans un premier temps et Ma-

rie-Laure LAS VERGNAS ensuite. Sans les milliers de photos prises par ces deux personnes, il aurait été impossible de réaliser à distance depuis le Morvan le travail de dépouillement actuellement en cours.

Les sources utilisées sont principalement les « Registres de réception des enfants, trouvés, abandonnés et orphelins », registres chronologiques annuels, et les registres des placements à la campagne. Les premiers permettent de connaître de manière exhaustive l'identité de tous les enfants pris en charge chaque année par les organismes parisiens et d'identifier le matricule affecté à chacun d'eux, élément indispensable pour retrouver ensuite toutes les informations disponibles pour chaque enfant. Les seconds indiquent les dates et lieux des placements, ainsi qu'un minimum d'informations sur le foyer nourricier.

Il existe d'autres documents pour compléter ensuite le niveau des informations connues pour chaque enfant, mais ils ne sont pas utilisés de manière systématique dans le cadre de notre étude en raison de leur volume trop important incompatible avec nos capacités d'analyse. Lorsque des besoins ponctuels sont identifiés, une analyse spécifique complémentaire peut être réalisée pour un enfant en particulier.

Le périmètre initial de l'étude était limité au territoire du PNRM qui représentait déjà 123 communes, mais les mouvements constatés des enfants dans les communes limitrophes d'une part, et l'évolution régulière du périmètre du PNRM d'autre part, nous ont rapidement conduit à élargir l'étude à la totalité des communes des quatre départements (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, et Yonne) avec maintenant 2 108 communes prises en compte.

La période d'analyse s'étend des premiers enregistrements disponibles aux Archives de Paris, à la fin du 17ème siècle, jusqu'à 1925 pour être cohérent avec la date limite des différents documents de l'Assistance Publique mis « en ligne » sur Internet.

Une étude partielle sur la deuxième moitié du 18ème siècle nous a permis de constater que le premier placement réalisé dans une commune du PNRM est enregistré en 1775 et nous retiendrons finalement cette date pour commencer notre étude, même si nous avons pu constater que des placements sont réalisés dans l'Yonne en dehors du PNRM avant cette date.

Notre étude est volontairement limitée aux seuls enfants placés dans notre région par les organismes sociaux parisiens. Il existe naturellement de nombreux autres enfants placés chez des nourrices locales et issus d'autres origines, qu'il s'agisse des organismes sociaux de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, d'hospices comme Autun, Nevers ou autres, ou de placement « privés », mais ces enfants ne sont pas pris en compte dans notre étude.

Bien que partiels, les premiers éléments recueillis nous permettent déjà d'analyser plus de 36 000 enfants dont 14 651 ont été placés dans la Nièvre, 5 795 dans l'Yonne, 5 453 en Côte-d'Or, 4 816 en Saône-et-Loire, et 5 302 également en Bourgogne, mais dans une commune pas encore identifiée. Ces chiffres représentent probablement seulement 15 à 20% du nombre total des enfants recherchés dans le cadre de notre étude, peut-être même moins. Parmi les enfants actuellement recensés, 20 862 ont été placés dans une des communes du PNRM.

Dans l'état actuel des dépouillements, nous constatons pour les placements un nombre de garçons légèrement supérieur au nombre des filles (57% contre 43%) alors que la répartition semble plus équilibrée au niveau global des enfants pris en charge par Paris.

L'étude montre que les enfants recueillis à Paris avant la Révolution pouvaient venir de toutes les régions de France (dont la Bourgogne), voire de l'étranger (Belgique, Angleterre, Allemagne, Suisse, ...), et seulement 65% des « Petits Paris » étaient d'origine parisienne entre 1775 et 1780. Deux arrêts royaux, en 1773 et 1779, interdiront alors le transport vers Paris d'enfants abandonnés en province, ce qui modifiera considérablement cette proportion pour arriver à plus de 95% d'enfants réellement parisiens dans les années 1840 à 1850.

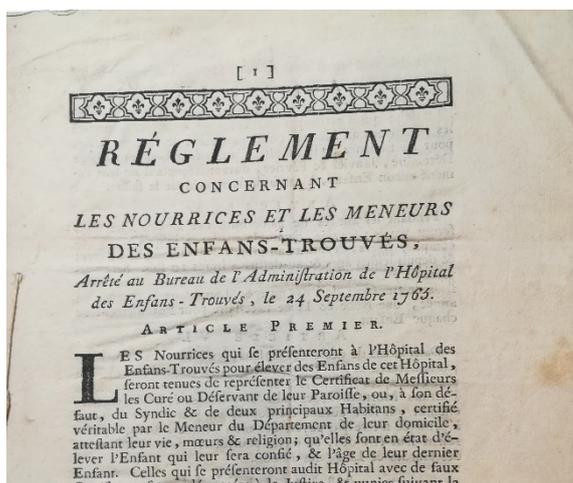
La mortalité des enfants placés est effrayante dans la période 1775 à 1790 avec plus de 80% des enfants décédés avant l'âge d'un an (plus de 50% dans les 15 premiers jours) et globalement plus de 90% des enfants meurent avant l'âge de 10 ans. Dans la période 1840 à 1850, bien que les chiffres restent très importants, une réelle évolution est constatée avec une mortalité inférieure à 5% dans les 15 premiers jours et de l'ordre de 30% avant un an et de 50% avant 10 ans. Il faudra attendre encore un quart de siècle avant de voir ces chiffres réduits à des niveaux moins dramatiques.

Dans notre région, les communes qui enregistrent les plus grands nombres de placements recensés dans l'état actuel de notre analyse sont Arleuf, Anost, Alligny-en-Morvan, Ménessaire, Corancy, Ouroux-en-Morvan, Villapourçon et Moux-en-Morvan, mais pratiquement toutes les communes du PNRM ont offert des nourrices aux enfants de Paris (plus de 95% des communes déjà identifiées).

Pour nous aider à comprendre l'influence des « Petits Paris » dans l'évolution des familles morvandelles, une analyse de l'ascendance de tous les couples mariés à Alligny-en-Morvan entre 1911 et 1920 a été réalisée. L'analyse porte sur 99 couples pour lesquels l'ascendance des deux époux a été analysée sur un minimum de 6 générations. Le résultat est que 56% des couples ont au moins un « Petit Paris » dans leurs ancêtres et un couple en a même trois. Globalement, 71 enfants sont retrouvés dans l'ascendance de ces 99 couples.

L'étude, qui a déjà nécessité plusieurs milliers d'heures de recherches, est très loin d'être terminée. Notre premier objectif reste de retrouver le plus grand nombre possible des enfants qui ont été placés en Bourgogne avec une cible probablement supérieure à 150 000 enfants.

Alain MILLOT et Marie-Laure LAS VERGNAS



De gauche à droite :
Diplôme de meneur (1771)
1ère page du règlement des nourrices et meneurs (1763)

Un mémoire sur l'enfance abandonnée en Bourgogne



En octobre 2019, Alix CLEMENT, étudiant en Master 2 Recherche Histoire à l'Université de Bourgogne, a été accueilli en stage au musée. Dans le cadre de son mémoire, il a choisi comme sujet de recherche : « L'histoire des enfants abandonnés, placés en Bourgogne au 19ème siècle ». Durant son stage, il a rencontré différents membres de l'association et effectué des recherches au sein des archives du musée et du Parc naturel régional du Morvan. Un exemplaire de son mémoire sera déposé au centre-ressources du musée.

Après avoir soutenu avec succès un premier mémoire portant sur la perception des fous par leurs contemporains au 17ème-18ème siècle sous la direction de Dominique LE PAGE et Laurent-Henri VIGNAUD, j'ai choisi cette année de poursuivre mes recherches sur le thème des marginaux en me penchant sur l'étude des enfants abandonnés au 19ème siècle, entre Paris et la Bourgogne. Par « 19ème siècle », j'entends la période 1811-1912. Je justifie ce cadre spatio-temporel en précisant d'une part que l'étude de ce sujet au niveau régional n'a selon moi pas de sens si on ne prend pas également en considération la situation des parents abandonneurs, qui viennent en grande majorité de Paris lorsqu'on parle des enfants placés en Bourgogne. En effet c'est l'environnement socio-économique parisien qui encourage grandement l'abandon même s'il ne l'explique pas entièrement. D'autre part, la période 1811-1912 me semble appropriée puisque c'est en 1811 que paraît le décret impérial réglant officiellement pour tout le siècle le traitement réservé aux enfants abandonnés, et par rapport auquel s'orientent débats et réformes sur le sujet. A l'autre extrémité, pourquoi choisir 1912 et non 1904, date d'entrée en vigueur de la loi sur l'éducation et la protection des pupilles confiés à l'Assistance qui modifie pour la première fois, du moins officiellement la situation instituée par le décret de 1811 ? Il me semblait plus judicieux de conclure notre étude par la promulgation de la loi sur la recherche de paternité, instaurée le 16 Novembre 1912, qui permettait pour la première fois aux filles-mères séduites et abandonnées par leur amant de se retourner contre lui et de tenter de lui faire reconnaître sa responsabilité, alors qu'il bénéficiait durant toute la période d'une impunité juridique. Il ne faut pas surestimer la portée de cette loi, car la procédure de recherche de paternité restait soumise à de nombreuses restrictions, mais elle représente tout de même selon moi la signe d'un changement notable de perception de la fille-mère.

Le premier chapitre de mon travail traite

donc de la condition de ces mères, avant la grossesse tout d'abord, puis une fois qu'elles avaient un enfant à charge. J'ai vite réalisé que ces femmes avaient en écrasante majorité une situation très précaire. Elles vivaient mal, et souffraient d'un isolement social assez prononcé puisqu'elles venaient de la province et travaillaient souvent comme domestiques, leur seul espace social étant la maison des maîtres. Elles étaient très vulnérables à la séduction et à l'abandon par leur amant, alors qu'elles n'avaient absolument pas les moyens d'assumer une éventuelle grossesse. Elles étaient mal considérées par l'Etat, qui voyait en elles des femmes débauchées ayant provoqué elles-mêmes leur situation par une immoralité et un appétit sexuel prononcé. Dans ces conditions, abandonner l'enfant, bien que ce soit pour elles le seul choix possible lorsque les pouvoirs publics leur refusaient tout secours, était une preuve d'immoralité supplémentaire, puisqu'elles se débarrassaient de leurs responsabilités vis-à-vis de l'enfant. Lorsque la vie de ce dernier devient un enjeu national dans les années 1870, l'abandon est encore plus mal vu car il expose l'enfant, si précieux, à la mort.

L'enfant lui-même n'apparaît vraiment dans mon étude, logiquement, qu'après son abandon par sa mère. Je tente dans un second chapitre d'étudier l'influence de la condition de « pupille » sur l'enfant, de son placement à sa majorité. Je m'intéresse pour cela à la moralité des nourriciers, à la vie quotidienne des enfants assistés, et à leur développement personnel. Les enfants abandonnés souffraient toute leur vie de leur condition particulière, et subissaient des vexations quotidiennes allant de la moquerie à la violence caractérisée. Ils étaient également victimes de nombreuses formes de négligence de la part de ceux qui étaient censés veiller sur eux. Cependant, il ne faut pas conclure trop hâtivement et considérer la vie de ces individus avec une vision misérabiliste. On doit prendre en compte que beaucoup d'entre eux s'intégraient bien dans le milieu malgré les difficultés auxquelles ils étaient confrontés.

Dans le troisième et dernier chapitre, je considère enfin le rôle de l'Etat et de l'Assistance Publique en tant qu'intermédiaire forcé entre les enfants et les parents, et les projets que les pouvoirs publics avaient pour ces derniers. Je souligne pour cela l'importance des théories du temps au sujet de « l'hérédité » comme facteur de développement du vice chez l'individu. En effet, la figure de l'enfant abandonné est soumise pendant ma période d'étude au regard scrutateur des politiques et des scientifiques, qui voient dans la mauvaise conduite des parents biologiques, manifestement déficients du fait de leur recours à l'abandon, le germe de la conduite immorale chez l'enfant. Le pupille est un être précieux mais altéré qui doit être « régénéré » par l'éducation et le travail afin d'en faire un « bon petit Français » et d'éviter qu'il ne soit « gâché ». Il est une incarnation des espoirs et des peurs du temps, dans un contexte d'exode rural et de baisse de la natalité, où la crainte d'une dégénérescence de la « race » à la fois quantitative et qualitative était omniprésente, en particulier après la défaite de 1871. On acceptait donc de moins en moins que les mauvais parents puissent mettre en danger la vie si précieuse de leurs enfants. Avec les lois de 1889 et 1898, l'Etat s'arroge le droit de retirer leurs enfants à ces parents jugés trop indignes pour les éduquer eux même, et confie leur éducation à des structures telles que l'Assistance Publique, qui était capable de les régénérer.

De plus, et afin de garantir le succès de cette entreprise de redressement vitale pour la Nation, il fallait mainte-

nir éloignés enfants et parents biologiques, afin que ces derniers, à l'origine de la décadence de leurs enfants, ne viennent pas ruiner par leurs mauvaises influences le travail accompli. En conséquence, je soulève la question d'un « abandon d'Etat », puisque la séparation des enfants et des parents indignes était non seulement encouragée par les pouvoirs publics, mais également prolongée par le refus de restituer les enfants à leur famille et de révéler l'identité de leurs parents aux pupilles. Travailler sur ces enfants, c'est donc aussi mettre en valeur cette population que l'on a voulu mettre au profit de la république en faisant souvent fi de son libre-arbitre.

Alix CLEMENT

**Etudiant en Master 2 Recherche Histoire
Université de Bourgogne**

Conférences

POUR PARTAGER L'HISTOIRE



Régulièrement, les membres de notre association sont sollicités pour communiquer sur l'histoire du Morvan, de ses nourrices et des enfants placés.

Pour ne citer que 2 dates en 2019 :

- Le 26 octobre, Catherine Robbé a été invitée par les bibliothécaires de Dun-les-Places pour une conférence sur les nourrices Morvandelles à partir de l'histoire de sa trisaïeule Thierrie-Amable LEDANOIS.

- Le 23 novembre, Marie-Laure LAS VERGNAS a été invitée par ADIAMOS89 à Auxerre pour une conférence sur les enfants abandonnés placés dans le morvan aux 19ème et 20ème siècles. A l'issue de la présentation, Alain MILLOT a présenté le Musée, que beaucoup ne connaissait pas encore.

Photo : ML LAS VERGNAS à Auxerre _ (c) Jocelyne MILLOT



Christian HONGROIS raconte le parcours de son père, pupille.

L'Assemblée générale de notre association est toujours l'occasion de partager nos travaux en cours et d'inviter un témoin à nous présenter son parcours, ses recherches, ses engagements pour la reconnaissance de l'histoire du Morvan.

Cette année, nous ne pouvons pas encore vous annoncer la date de notre Assemblée générale, mais voici un avant-goût de la présentation de l'ethnologue Christian HONGROIS qui partagera avec nous les recherches qu'il mène sur son père Marcel HONGROIS, pupille élevé à Saint-Didier (21).

photo : © marie fauvel

Témoignage de Christian HONGROIS

ETHNOLOGUE

« Recherches historiques et ethnographiques autour des mémoires de mon père Marcel HONGROIS, enfant de l'Assistance publique dans le Morvan au 20ème siècle ».

En 2001, Marcel HONGROIS, né en 1924, fut atteint d'une maladie dont on connaissait tous l'échéance plus ou moins brève. Il se mit à écrire ses mémoires d'enfant de l'Assistance Publique lorsqu'il était placé dans le Morvan, à Saint-Didier près de Saulieu, dans les années 1920-1940.

Il mourut en 2003 en nous laissant ce témoignage brut, calligraphié au stylo-bille, illustré de plans du village de Chateau riches de la mémoire de ces chemins, constituant des sortes de « bornes » à partir desquelles, nous le savons, chaque gosse se pose dans un territoire pour se glisser sous une couverture d'humus rassurante car sentant le terroir d'enfance.¹

Ce manuscrit pourrait illustrer simplement ce qu'Antoine DE SAINT-EXUPERY énonçait comme une évidence en 1942 : « D'où suis-je ? Je suis de mon enfance. Je suis de mon enfance comme d'un pays »². Non sans préciser plus tard, en 1943, que « toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent »³, juste avant de disparaître en 1944.⁴

C'est ainsi pour mon père, sentant le grand danger d'un départ, il voulut retrouver son astéroïde B 612 et les rosiers compliqués des jardins de son Morvan. Petit-Prince échoué en Bourgogne par les lois impénétrables de la Nation, et c'est aussi, en plein Sahara, naufragé d'un destin peu commun, que mon

père comprendra mieux encore son pays de Saulieu. Petit-prince sans famille ? Oui et non et si l'on est de son enfance comme d'un pays où l'on gagne une parentèle reconstruite, on est de l'Assistance publique comme on est d'une planète. Petit homme définitivement lointain, marqué par l'abandon originel.

En 2003, mon père nous laissait en héritage ce manuscrit sans titre, sans nom, comme si venir de ce pays d'enfance, celui de l'Assistance publique, donnait à penser qu'on venait de nulle part. C'est donc à ma mère, sa compagne saharienne de toute une vie, que je demandais de trouver un titre à ces mémoires, elle qui fut pour lui une sorte de femme dont la souplesse se devait de tenir l'équilibre acrobatique entre le rôle de l'épouse, de mère, de maîtresse, de sœur et d'infirmière. Un sacerdoce à peu près ! Alors elle entreprit aussi de dactylographier ce manuscrit avant de l'intituler :

« Le Chemin du Courage, ou, le combat d'un p'tiot de l'Assistance Publique en Morvan, récit autobiographique, 1924-1946 »⁵

En fils ethnologue, j'administrerais à ces pages les photos recueillies, puis quelques dessins au trait pour tenter d'en faire un livre accessible à mes proches, enfants, frère et sœur et pour celui qui partagea son enfance avec lui chez sa mère nourricière.⁶

1. Voir « Le chemin de famille », C.HONGROIS, thèse de Doctorat EHESS, Paris, 1994.

2. « Pilote de Guerre », 1942.

3. « Le Petit Prince », 1943.

4. Disparu avec son avion en méditerranée le 31 Juillet 1944, déclaré « Mort pour la France ».

5. Manuscrit déposé aux archives du musée des Nourrices du Morvan : Marcel HONGROIS, 2001,

6. André LAURENT, 1926-2017 160 pages.



Marcel HONGROIS à Saint-Didier chaussé des patins à roulettes offerts par le Père BERTIN.

Il n'était donc destiné qu'aux proches satellites de sa planète lorsque deux « événements » vinrent bousculer mes habitudes. Le premier fut l'ouverture du musée des nourrices à Alligny en 2016, en place de l'ancien hôtel que tenait l'un des fils PRIMARD, copain maquisard de mon père. Ceci ne pouvant pas me laisser indifférent car la Maman PRIMARD du Jarnoy d'Alligny ainsi que « Guitare »⁷ de l'hôtel de la Poste, étaient des hauts lieux de pèlerinage estival de mon père en revenant d'Afrique du Nord. Il nous y entraînait, bien entendu, dans ses aventures et ses retrouvailles.⁸ C'est ça aussi, le savoir faire de la transmission des chemins qui conduisent aux pays d'enfance de ses pairs et qui vous construisent aussi, comme on tisse un beau tapis de haute laine bien chaude de ce terroir là.

Je décidais donc, d'offrir à ce musée, et le manuscrit et la paire de patins à roulettes de 1936 offerte à mon père par les bonnes grâces administratives du père BERTIN, Directeur de l'Agence de Saulieu. Tout ça tombait bien, il y avait même une photographie d'époque des deux récipiendaires pour l'illustrer.

Le deuxième événement qui vint me décider à reprendre ce manuscrit pour une lecture plus attentive, fut, en 2018, la diffusion d'un télé-film sur le scandale des Vermireaux à Avallon et Quarré-les-Tombes, affaire datant des années 1910-1911⁹ et redécouverte par des historiens. Je n'en revins pas, méconnaissant totalement ce drame,

alors même que mon père fut, pendant une année, en 1945-1946, membre de l'équipe de l'Assistance Publique d'Avallon et que ces lieux, Avallon, Quarré-les-Tombes, La-Pierre-Qui-Vire, furent aussi, pour nous, des lieux incontournables de visites et de promenades. Il y avait donc des secrets qui couvaient et cette simple épice fut suffisante pour déclencher, chez un fils-ethnologue, la mécanique de l'investigation gourmande.

Ainsi, comme on entre dans un sous-bois qui sent la girofle, le cèpe et l'humus, ce manuscrit me promena de confidences en révélations, de découvertes en affirmations.

Qu'il est soyeux de tirer un fil et remonter le temps, se faufiler sur les traces de JAURES, des anarchistes, de Charles X, de sa Girafe ou du général LECLERC. Tout ça en dévidant l'écheveau de brins de laine, de chanvre et de soie qui se nouent à Chateau de Saint-Didier. Si d'aucuns prétendent que nous remontons tous à CHARLEMAGNE, je vous garantis aussi que ce manuscrit, aussi intime qu'on puisse le supposer, est un formidable terreau de recherches en histoire, en politique ou en sociologie. Bien sûr il en va de même pour toutes les biographies, mais il est vrai que le parcours de ce Petit-Prince débarqué de la planète Assistance publique a tout lieu de surprendre par la diversité d'un territoire d'accueil, la richesse d'une famille nourricière, avec une veuve de 14-18¹⁰ qui traverse son siècle au service de ces petits abandonnés, mais aussi par la complexité d'événements historiques qui ont conduit un enfant pupille de la Nation à offrir une part de sa vie à cette Nation reconnaissante à travers son combat dans la Résistance et avec l'Armée de Libération.

Ce manuscrit puis ce travail de recherches, viennent donc illustrer par l'image et le verbe, toutes les raisons d'affirmer la nécessité de construire nos mémoires et asseoir notre avenir sur des solides fondations qui s'enfoncent dans le terroir. Le Musée des nourrices du Morvan est un beau pilier dans ce domaine : Un terroir, une aventure, celle des nourrices du Morvan et de tous ces « p'tiots » de l'Assistance publique. Mon père était l'un d'eux. Il avait bien compris que faute de racines, le présent vécu avec intensité lui permettrait d'estomper le drame originel.

SAINT-EXUPERY, encore lui, écrivait très justement : « le temps te construit des racines »¹¹ dans un ouvrage posthume.

Ce manuscrit et ce travail de recherches montrent une réalité, l'intemporalité d'un témoignage et d'un travail de mémoire, terreau de l'assurance d'une présence qui nous assure que « demain, il fera jour ».

Christian HONGROIS
A Saint-Just-Luzac
le 29/02/2020

7. Lucien PRIMARD

8. Marie PRIMARD, mère de trois maquisards, Henri (« Jeannot »), Lucien (« Guitare »), Roger (« Canadien »). Marcel HONGROIS, Henri PRIMARD et Lucien PRIMARD, étaient responsables du Maquis Bertrand (Georges LAMOTTE) aux Hâtes et qui viendra renforcer le Maquis BERNARD en Juin 1944... Voir livre Christian HONGROIS, « Du Maquis de Molphey au Maquis des Hâtes », 1994.

9. Voir les ouvrages de Marie-Laure LAS VERGNAS, 2012, et Emmanuelle JOUET, 2011.

10. Joséphine-Marie LUCAND veuve NAUDIN, 1881-1961.

11. « Citadelle », 1948.

L'ADEPAPE21 POURSUIT SON ENGAGEMENT AUX COTES DES JEUNES



Roland BONNAIRE, Président de l'ADEPAPE21

Aide Sociale à l'Enfance, de quoi parle-t-on ?

Comme nombreux d'entre vous, j'ai regardé l'émission « Zone Interdite » le 19 janvier 2020 sur la chaîne M6. Jean-Charles DORIA y présentait un reportage intitulé « Mineurs en danger : enquête sur les scandaleuses défaillances de l'Aide Sociale à l'Enfance ».

J'ai été effaré, bien sûr, mais... Il me semble important de faire quelques remarques et mises au point.

En tant qu'ancien pupille et ancien enfant placé, ce reportage m'a profondément blessé et bouleversé.

J'ai, par ailleurs, exercé les fonctions de directeur de MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) et de SAF (Service d'Accueil en Famille) : j'y ai, souvent, rencontré des moments difficiles avec certains jeunes en grande souffrance, mais rien de comparable avec les faits présentés par ce journaliste.

Il faut absolument dénoncer avec force ces types de dysfonctionnements ! Oui ! Mais ce qui m'inquiète c'est le phénomène suivant : on présente au grand public, sans préparation aucune, un documentaire totalement construit « à charge ».

La tentation va être grande de faire de ces dysfonctionnements isolés une généralité alors que l'on sait que la majorité des établissements et services qui accueillent les jeunes de l'ASE font un travail magnifique. Non l'ASE ce n'est pas seulement ce que l'on a voulu nous montrer le 19 janvier sur M6 !

Roland BONNAIRE, membre du Conseil d'Administration de notre association et Président de l'ADEPAPE 21 maintient le lien entre les générations et les personnes : anciens pupilles, jeunes majeures sortis des dispositifs de l'ASE, accompagnants et éducateurs. En réaction au reportage « les défaillances de l'Aide Sociale à l'Enfance » diffusé en janvier 2020 sur M6-zone interdite, Roland BONNAIRE réaffirme son engagement et celui de nombreuses structures en faveur de l'accompagnement des jeunes.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics ont supprimé pratiquement tous les lits de pédopsychiatrie, la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) est dans l'indigence et ne gère que très peu de foyers : ainsi, les MECS se voient contraints à accueillir de nombreux jeunes en grande difficulté qui relèvent davantage des domaines du soin et de la justice.

Je peux en attester : l'ASE ce peut être aussi le sauvetage de jeunes.

Je côtoie, au quotidien, en tant que président de l'ADEPAPE 21 (Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance), de nombreux jeunes majeurs qui ont été accompagnés puis conduits à la réussite par l'ASE.

Personnellement, je suis heureux d'avoir vu le jour dans un pays comme la FRANCE où l'Aide Sociale, la Sécurité Sociale et l'Ecole Publique m'ont permis de devenir ce que je suis aujourd'hui.

Nous ne pouvons laisser croire au grand public que le métier d'éducateur se résume à ce que nous avons entrevu dans le reportage de « Zone Interdite ».

Nous devons rappeler notre respect et notre grande reconnaissance envers tous ces personnels qui travaillent dans l'ombre à l'accompagnement et parfois au sauvetage de nombreux enfants placés.

Roland BONNAIRE
Président de l'ADEPAPE 21

Une association tend la main à ces jeunes

Roland Bonnaire, ancien pupille de l'État, a fait carrière dans le social, notamment en ayant été directeur de la MECS (Maison d'enfants à caractère social) de Coutivert. S'il se dit chanceux de s'en être sorti, — « ça s'est joué entre deux portes » —, il sait que tous les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) n'ont pas la même chance. « Quand j'étais jeune, je n'ai jamais eu peur que l'ASE m'abandonne, mais aujourd'hui, on essaie de se débarrasser le plus rapidement possible de ces jeunes, dès leurs 18 ans. Ce n'est pas normal, il y a un manque d'égalité des chances dans la République », assure ce retraité. « Si certains Départements les aident encore jusqu'à 20 ans, ils sont trop peu nombreux. Beaucoup de jeunes majeurs se retrouvent seuls, sans ressources et souvent sans diplôme ou formation. »

« Ce n'est pas parce qu'on est passé par l'ASE que c'est une fatalité »

D'où la volonté de Roland Bonnaire de créer, en 2015, en Côte-d'Or, l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape), afin de tendre la main et accompagner ces jeunes majeurs qui sortent de l'ASE, mais aussi les anciens mineurs non accompagnés (MNA). « Aujourd'hui nous avons 150 adhérents, dont 70 jeunes que nous accompagnons », explique Roland Bonnaire.

L'Adepape s'appuie sur ses bénévoles aidants, qui apportent leur expérience (enseignants,



Roland Bonnaire, président et créateur de l'Adepape 21, est lui-même un ancien enfant placé. Photo LBP/V. B.

travailleurs sociaux...) et leur réseau. « Chaque jeune a un référent, il est là pour l'écouter, l'accompagner, notamment pour l'administratif », précise le président. Parmi les autres aides indispensables proposées, il y a l'aide à la mobilité (financement en grande partie du permis de conduire), l'aide pour le travail (rédaction de CV, préparation aux entretiens...), le secours d'urgence (alimentaire et hébergement), le prêt d'honneur (jusqu'à 500 € à taux zéro pour les achats d'installation) et l'aide au logement. « Cette dernière est notre activité principale maintenant », déclare Roland Bonnaire.

« On travaille avec des associations pour que leur caution soit prise en charge et l'Adepape paie le dépôt de garantie. En général, ceux qui n'ont jamais eu leur propre chambre, pleurent quand ils ont les clés de leur premier logement. C'est très fort et important pour eux. »

Chaque année aussi, l'associa-

tion remet à plusieurs jeunes une prime de réussite. « On récompense, avec un chèque, ceux qui ont obtenu un diplôme, que ce soit le bac, un CAP, BEP, Master... », explique le président.

« Cette année nous en avons eu 20. C'est une fierté de les voir réussir, avancer. Ce n'est pas parce qu'on est passé par l'ASE que c'est une fatalité. Il suffit d'avoir la chance de rencontrer les bonnes personnes, c'est ce que propose l'Adepape. Ça fonctionne tellement bien, que beaucoup de jeunes que nous avons aidés, sont aujourd'hui aidants. Ça a du sens, car ils ont vécu ce que vivent les autres, c'est intéressant et un vrai plus. Je suis tellement heureux quand un jeune s'en sort et réussit. »

V. B.

Contact Adepape 21 : adepape21@gmail.com ou écrire à la Maison des Associations, bureau 428, 2 rue des Corroyeurs, Boîte XX9, 21068 Dijon cedex. www.adepape21.org

PROJET

■ Bientôt une Adepape dans chaque département de la Région

Le prochain objectif de Roland Bonnaire, président de l'Adepape 21, est de créer la même association dans les sept autres départements de la région Bourgogne-Franche-Comté. « On voit que cette association a toute sa place, il y a des besoins, elle est nécessaire », assure le président. « On a démontré notre expertise et nos capacités pour accompagner au mieux ces jeunes, leur ouvrir des portes. Quand on sait qu'un tiers des 18-21 ans qui sont à la rue sont des anciens de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), c'est malheureux. Même si ces jeunes majeurs sont libres et n'ont aucune obligation de venir à l'Adepape, il faut qu'ils sachent qu'on existe et qu'on peut les aider.

Car finalement, ceux qui m'inquiètent le plus, c'est ceux qui ne viennent pas. »

L'Adepape 21 travaille beaucoup avec le Département, les villes de la métropole dijonnaise, la caisse d'allocations familiales... « Ce sont des partenaires indispensables. On compte aussi sur eux pour nous signaler quand un jeune de l'ASE va avoir 18 ans ou tout simplement pour nous faire connaître », déclare Roland Bonnaire. « Même si je sais que parfois, pour ces jeunes, c'est difficile d'accepter de se faire aider. Ils ont tellement vécu dans des foyers, sous la coupe de l'ASE, qu'ils ne veulent plus en entendre parler. Mais ils ne sont pas comme tout le monde, ils n'ont pas eu les mêmes chances, il leur faut un accompagnement et on est content de pouvoir les aider. »

LES PROJETS EN COURS

« Face au tour d'abandon », poursuite de l'étude ethnologique au musée

Lors de notre Assemblée générale de 2018, les ethnologues Aurélie DUMAIN et Noël BARBE étaient venus nous présenter leur projet d'étude des publics, mené à partir d'entretiens avec les acteurs et les visiteurs du musée. Une première restitution de leur travail a été présentée au musée en décembre dernier, profilant d'autres moments et d'autres formes de rendez-vous pour mettre en partage les questionnements soulevés par leur analyse.

L'étude, intitulée « Face au tour d'abandon », résulte d'une commande de la communauté de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs et a été majoritairement financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Croisant ressentis de visite et références ethnologiques, cette étude avait pour objectif de « *dégager les « modes d'existence » du musée, c'est-à-dire la façon dont le musée s'instaure et s'effectue dans les discours, comment il est discuté, qualifié ou controversé, comment il est objet d'émotion et de raison et en quoi il fait sens dans le fil de la vie des publics, les façons de le saisir et de le porter à réflexion* » (extrait de la note d'intention – cahier des charges 2018). A travers cette analyse on peut lire l'ambivalence de la thématique du musée, relevant à la fois de la sphère de l'intime et de celle du politique.

Les deux temps de restitutions organisés en décembre au musée - le jeudi 19/12 en présence des personnes interviewées et le 20/12 en présence des élus de la Communauté de communes - ont permis de mettre en partage les tensions et les questionnements générés par la visite du musée. Dans la continuité de ce travail, l'organisation de deux journées d'étude en décembre prochain permettront de faire le lien avec des chercheurs, universitaires, professionnels sur les relations entre musées et biopolitique.



Restitution de l'étude « Face au tour d'abandon » le 19/12/19

« Face au tour d'abandon s'opère pour les visiteurs un changement d'échelle et de régime, une bifurcation. Le tour fait événement en ce qu'il leur fait se poser, comme individus ou membres d'une société, la question de ce qui leur arrive. Une autre politique de l'attention apparaît, autorisant par des montées en généralité, une projection ou une narration propre que l'histoire soit ou non la sienne, que l'on soit ou pas de là (ie. du Morvan). C'est ici, devant cet objet, que des paroles circulent et des larmes s'écoulent, que d'autres expériences humaines sont convoquées et que surgissent des questions d'ordre anthropologique ou éthique, politique ou moral. »
(extrait de la restitution de l'étude « Face au tour d'abandon »_ décembre 2019)

Un documentaire de France3 sur les enfants assistés

Nous avons été contactés en novembre 2019 par la journaliste Frédérique LANTIERI. Ayant une résidence à Quarré-les-Tombes, au fil des rencontres avec ses voisins, elle a découvert l'histoire des enfants de l'Assistance publique dans le Morvan. Touchée par ce pan méconnu de l'histoire, elle a entrepris un projet de documentaire retraçant, à travers des archives et des témoignages, l'histoire de l'enfance placée sur notre territoire. Au mois de mars, après avoir présenté et défendu son projet à Dijon, elle a obtenu l'accord et le financement pour la réalisation de ce documentaire sous l'égide de France3 Bourgogne. Le musée et notre association seront des points d'attache importants pour ce projet. Frédérique LANTIERI sera notamment présente lors de notre Assemblée générale afin de nouer contact avec des témoins, prêts à partager leur histoire dans son film.



« Qui sont ces femmes ? », exposition militante à la MPOB

Dans le cadre de l'Ethnopôle, la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne lance une saison autour de la thématique « Femmes à lier / alliées ». La MPOB revisite l'exposition « Ces femmes qui nourrissent » que nous avons présentée l'année dernière à Anost dans le cadre du festival « Les héros du quotidien » organisé par AnostCinéma. Cette nouvelle mouture de l'exposition, intitulée « Qui sont ces femmes ? », questionne les normes qui s'imposent aux femmes, aux mères, aux enfants, aux corps et plus largement à notre intimité. Les clichés contemporains des photographes André Malterre et Gherard Christon sont mis en regard des documents anciens et des objets issus de nos collections. Chaque époque montre par contre-point les normes à l'œuvre sur le corps des femmes dans le Morvan d'hier et d'aujourd'hui. De l'industrie nourricière à la parentalité proximale s'ouvre un débat sur les bonnes pratiques, celles qu'on nous impose, celles qu'on impose aux autres. Le vernissage initialement prévu le samedi 30 mai à 18h est reporté. (date non connue)



Un numéro d'« Invitation au voyage » dédié au Morvan de Jean GENET sur Arte

A la sortie du confinement, nous avons été sollicités pour participer à un tournage dans le cadre de l'émission « Invitation au voyage ». Diffusée quotidiennement sur Arte, cette émission donne à voir et à comprendre les correspondances entre un artiste, son œuvre et un lieu. Ayant le projet d'un reportage dédié au « Morvan de Jean GENET », le journaliste Cédric DEVILLE a pris contact avec nous afin de comprendre comment sa terre d'enfance a pu façonner la personnalité de GENET et nourrir sa créativité et de quelle manière Alligny se retrouve transposée dans son œuvre. Nous avons reçu l'équipe d'Arte mi-mai. Le musée leur a prêté des vêtements pour le tournage de scènes d'évocation de l'enfance de Jean GENET et certains membres de l'associations, anciens pupilles, ont été interviewés. L'émission devrait être diffusée fin 2020.



Tournage avec Constance et Tristan
© Lancelot FERRAND

Le musée hors-les-murs : une nouvelle version de l'exposition itinérante



Nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir lors de conférences, salons, manifestations... sur les thématiques du Musée : le Morvan, terre nourricière ; le métier de nourrice à travers les âges ; le placement familial rural... Afin de partager l'histoire, en dehors des murs du Musée et de nouer de nouveaux partenariats, nous manquons d'un « support » qui serait autant un outil de médiation qu'un objet culturel. L'exposition itinérante, qui a été le ferment de notre action entre 2008 et 2015 est abîmée et doit être actualisée ; mais c'est ce type d'outil qui nous est demandé. Nous avons donc le projet en 2020 de créer une nouvelle exposition thématique, annexe du Musée, pour développer les actions hors-les-murs.

RETOUR SUR LA SAISON 2019 AU MUSEE



Avril 2019 au musée. Echange entre des jeunes placés et Geneviève Avenard.

2019, UNE ANNEE DENSE POUR LE MUSEE

Toute l'année, à l'occasion du trentième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous nous sommes associés à l'ONG DEI-France pour organiser une saison culturelle dans le musée et hors-les-murs sur la thématique des droits de l'enfant : conférences, créations, spectacles, formations... D'avril à décembre, des rencontres ont permis d'inscrire le musée dans l'actualité des événements nationaux.



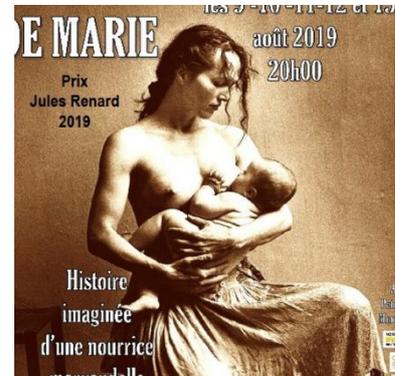
Extraits 2019 : quelques temps forts !!



Comédie musicale
« MontTrésor »



Journées du Patrimoine
Visite guidée



Pièce « Le lait de Marie »,
J. ROBERT



« Je vous salue Mamelles »,
cie S. Teresa



Exposition Co-naître



Création « De vives voix »



Nuit des Musées.
Parcours-lectures



Pam et Lou reprennent J. BAEZ



Projection ciné-cyclo

PROGRAMME 2020

En raison de la situation actuelle liée à la crise sanitaire, l'organisation de certains événements et manifestations peut être bouleversée. Renseignez-vous auprès du musée.



Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Musée des nourrices
ALLIGNY-EN-MORVAN
Journées Européennes du Patrimoine

Tout le week-end le musée ouvre ses portes ! Des ateliers et visites guidées seront proposés le samedi après-midi et le dimanche.

L'entrée au musée est gratuite tout le week-end (samedi 14h-18h / dimanche 10h-18h).



Samedi 3 et dimanche 4 octobre
Maison du Parc SAINT-BRISSON
Fête de l'automne

En 2020, le Parc du Morvan fête ses 50 ans ! Les membres du réseau Ecomusée du Morvan tiendront un stand et proposeront des animations tout le week-end : ateliers, rencontres, jeux...



Samedi 24 octobre à 20h
Salle des fêtes
ALLIGNY-EN-MORVAN
Festival Les contes givrés

Le partenariat entre l'association Antipodes et le réseau Ecomusée du Morvan se poursuit. Chaque maison à thème accueille un spectacle dans le cadre du festival. Nous aurons le plaisir cette année d'accueillir « **42.195, Une histoire de marathon** », par **Marc Buléon**, en écho direct à la thématique du Musée.



Samedi 14 novembre, à partir de 18h
Musée des nourrices
ALLIGNY-EN-MORVAN
La nuit européenne des musées

Initialement programmée en mai, la nuit des musées, a été repoussée à novembre. Les bibliothécaires du Morvan et les bénévoles du musée vous proposent une plongée dans l'univers de la nuit, avec un parcours-lectures à travers les différents espaces du musée : des chambres au grenier.....



Novembre -
Musée des nourrices
ALLIGNY-EN-MORVAN
Mois du film documentaire

Comme tous les ans, le musée accueillera une projection dans le cadre du Mois du film documentaire en partenariat avec la Bibliothèque de la Nièvre et le réseau lecture publique de la communauté de communes. Cet événement est l'occasion d'ouvrir notre thématique à des questionnements contemporains.

(Programmation non connue à ce jour)



Vendredi 4
et samedi 5 décembre -
ALLIGNY-EN-MORVAN
Journées d'études « Musées et biopolitique »

Dans la continuité de l'étude ethnologique « Face au tour d'abandon », le Musée organise deux journées d'études pour explorer les impacts humains et sociétaux de l'expérience muséale.



Retrouvez toute la
programmation sur facebook
Musée des nourrices



HORAIRES DU MUSEE

Jusqu'au 15 novembre :
Du mercredi au dimanche de 10h à 18h
Fermé le samedi matin

En juillet et août :
Tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi
Fermé le samedi matin

Fermeture hivernale :
du 16 novembre 2020 au 1er mars 2021
[Toute l'année, groupes sur réservation]

Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique
58 230 Alligny-en-Morvan
accueil@museedesnourrices.fr - tél. 03 86 78 44 05
www.museedesnourrices.fr